

# Bonne nouvelle : Le castor s'étend son territoire

Dossier de la rédaction de H2o  
 Avril 2025

Le 7 avril est la journée internationale du castor. L'Office français de la biodiversité (OFB) propose d'en savoir plus sur cette espèce emblématique de nos cours d'eau.

Si le Castor d'Europe (*Castor fiber*) occupait initialement la quasi-totalité de l'Europe et de l'Asie, ses effectifs ont commencé à régresser dès le XII<sup>e</sup> siècle du fait de l'exploitation de sa fourrure, de sa viande et de son castoreum (utilisé en parfumerie et médecine traditionnelle), mais également car il était considéré comme nuisible. Au début du siècle, l'espèce avait quasiment disparu : elle ne subsistait que sur l'Elbe en Allemagne, au sud de la Norvège, dans le delta du Rhône en France et de façon marginale en Europe de l'Est et en Russie. D'après les estimations, il ne restait alors qu'environ 1 200 individus dans le monde. En France, pour lutter contre la disparition de cette espèce emblématique, plusieurs opérations de réintroduction ont eu lieu à partir des années 1950. Le Castor d'Europe a également obtenu le statut d'espèce protégée sur l'ensemble du territoire, en 1968. Grâce à ces actions, le Castor d'Europe est désormais présent sur plus de 18 000 kilomètres de cours d'eau, soit une population estimée à au moins 20 000 individus, et sa répartition géographique est toujours en expansion. Des perspectives de colonisation existent sur la plupart des bassins où l'espèce est présente.

Pour suivre la répartition du Castor d'Europe en France, l'OFB pilote le réseau Castor depuis 1987. Les multiples partenaires du réseau (associations de protection de la nature, syndicat de rivière, fédérations de pêche et de chasse, parcs naturels régionaux, réserves naturelles...) parcourent les cours d'eau, marais, lacs, étangs à la recherche d'indices de présence de l'espèce et permettent ainsi d'actualiser la carte de répartition du Castor d'Europe en France. Ces données permettent notamment d'évaluer l'état de conservation de l'espèce au niveau européen. Avec un état de conservation jugé favorable au niveau national, plusieurs enjeux de protection subsistent toutefois, notamment sur la cohabitation entre l'espèce et les activités humaines (coupe et éclairage d'arbres, inondations de parcelles cultivées, ornementales, d'infrastructures de transports...) et au niveau de la gestion de l'espèce (vigilance sur le Castor Canadien classé espèce exotique envahissante et sur la diversité génétique de l'espèce européenne issue d'un faible nombre d'individus). Pour répondre à ces enjeux de conservation et dynamiser les différentes actions menées autour de cette espèce en France, l'OFB, la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFPEM) et la Société nationale de protection de la nature (SNPN) co-rédigent actuellement une stratégie nationale sur l'espèce. Elle reprendra 3 axes thématiques : Développer et diffuser les connaissances sur le Castor d'Europe ; Intégrer le Castor dans la gestion et la restauration des socio-écosystèmes ; Améliorer la cohabitation entre le Castor et les humains.

OFB - photo Alsace Nature

À

